

**Compte rendu de la Commission Nationale de BMX
Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny
sous Bois)**

Membres présents :

M. Sylvain DUPLOYER	Président de la CNBMX
Mme Elisabeth VIOUGEAS	Membre
M. Bruno QUAEGEBEUR	Membre
M. Jacques PERRAGUIN	Membre
M. Christian MARTINEZ	Membre
M. Joël MARTINEZ	Membre
M. Jean-Noël FONTAINE	Membre

Assistent :

M. Denis DUMAIN	Responsable Interrégion Sud-Ouest
M. Gérard PHILIPPE	Responsable Interrégion Nord-Est
M. Jacques QUEMARD	Responsable Interrégion Nord-Ouest
M. Adrien MOREIRA	Responsable Interrégion Sud-Est
M. René NICOLAS	Invité
M. Bernard BOUTIN	Invité Corps arbitral
M. Julien SASTRE	Invité DTN
M. Emmanuel LABAUNE	Invité
M. Jonathan NOYANT	Personnel fédéral

Absents excusés :

M. Nicolas CURIE	Membre
M. Fabrice VETTORETTI	Entraîneur National

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

ORDRE DU JOUR

1. Nouvelle organisation des épreuves officielles en 2012	3
a) National BMX et Coupe de France BMX	3
b) Classement Par Points 2012 et 2013	5
c) Fonctionnement Interrégional	9
d) Wild Card	10
e) BMX Tour et Championnats de France des DN	10
f) Examen des candidatures	11
2. Championnats d'Europe à Orléans	11
a) Présentation	11
b) Conférence de Presse	11
c) Congrès UEC	12
d) Comité d'Organisation	12
3. Demandes de Dérogations	12
4. Règlementation	13
a) Pistes de loisir – Homologation niveau 4	13
b) Butte de départ	13
c) Homologations des pistes 2012	13
d) Timing des épreuves officielles	14
e) Arbitrage des Commissaires	14
5. Trophée de France de BMX 2012/2013, Challenge National/Championnats de France 2013	15
a) Trophée de France de BMX	15
b) Challenge National / Championnats de France 2013	15
6. Questions Diverses	16
a) Freestyle	16
b) Délégués « France » sur les Manches Européennes	16

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

Début de la réunion vendredi 15h10

En préambule, Sylvain DUPLOYER ouvre la séance en présentant aux membres présents M. Emmanuel LABAUNE, invité à la CNBMX suite à son envoi de courrier contenant différentes préconisations concernant le nouveau schéma de course pour la catégorie Challenge en 2012.

1. Nouvelle organisation des épreuves officielles en 2012

a) National BMX et Coupe de France BMX

Le Président de la CNBMX aborde ce premier point en mettant l'accent sur son importance. La nouvelle organisation des épreuves officielles en 2012 nécessite d'être claire pour les pratiquants mais également d'être compréhensible par tout le monde.

Sylvain DUPLOYER revient sur l'appellation « National BMX » et précise à M. LABAUNE que cette dernière a été retenue à la demande exprimée lors des réunions Interrégionales. Cette appellation serait mieux reconnue au niveau des collectivités territoriales. L'appellation « Coupe de France », a été choisie pour mettre en valeur les catégories dites « nationales ».

Suite au Groupe de Travail du 04 Juillet dernier, Sylvain DUPLOYER fait part aux membres de la CNBMX, des différents échanges qu'il a pu avoir avec les protagonistes du BMX en France.

Aussi, il en résulte la conclusion suivante : la création des catégories dites « Nationales » pour les épreuves de Coupe de France (Interrégions améliorées) semble finalement totalement inappropriée et ce, pour des raisons de lisibilité et de gestion.

Le Président de la CNBMX fait une lecture du courrier de Jean-Pierre GIBOURDEL, Directeur du Département des Activités Sportives, qui propose de ne pas créer

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

de nouvelles catégories mais de mettre en place une ou plusieurs épreuves, ouvertes à toutes les zones, permettant des confrontations nationales. Ces confrontations nationales seraient du même format que les Coupes de France version 2011, mais sans les Elites.

Il est rappelé que le souhait de vouloir créer les catégories dites « nationales » résulte d'une réflexion visant à permettre aux meilleurs pilotes de chaque catégorie de s'affronter entre eux. Ces confrontations permettraient également aux pilotes de s'aguerrir et ainsi atténuer les différences de niveau lorsque ces derniers montent de catégorie.

Cependant l'organisation des épreuves accueillant ces catégories, se serait faite au détriment des épreuves du National BMX, privées des meilleurs éléments de leur zone.

Par conséquent et après réflexion des membres de la CNBMX, il est décidé de ne pas créer les catégories dites « nationales » et de rester sur les mêmes catégories existantes.

Nous aurions donc les épreuves du National BMX (par zone Interrégion) et **en plus** (à des dates différentes), l'organisation d'une ou plusieurs épreuves ouvertes à toutes les zones pour permettre des confrontations nationales.

Ce format ressemblant à celui des Coupes de France, le même terme sera employé pour ces épreuves. Seuls les pilotes composants la « liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales » pourront participer aux Coupes de France. Par ailleurs, il est précisé que les Pupilles et Benjamins de la zone Interrégion où se déroule l'épreuve pourront participer, sans toutefois marquer de points au CPP.

De plus, devant les difficultés rencontrées avec le partenaire pour l'organisation du BMX Tour (voir ci-dessous), il est proposé de garder les Elites dans les Coupes de France avec les « Challenge ».

Après concertation des membres, et vote à mains levées, la CNBMX décide de retenir le nombre d'organisations suivantes :

- 2 Indoors
- 3 manches du National BMX par zone Interrégion
- 4 à 5 manches de Coupe de France BMX

Seuls les pilotes faisant partie de la « liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales » pourront participer aux Indoors et aux Coupes de France.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

Pour l'accès au National BMX, le fonctionnement est le même que les saisons précédentes pour l'accès aux Interrégions, à savoir quotas fixés par les Comités Régionaux suite aux Championnats Régionaux (libre à chaque Région de s'organiser de façon cohérente et de façon à ne pas pénaliser les pilotes).

A noter une nouvelle particularité pour la saison 2011/2012. Conformément aux accords trouvés entre la FFC et les organisateurs d'Indoors, seuls les Pupilles et Benjamins licenciés dans la zone Interrégion où se déroule l'épreuve - et faisant partie de la « liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales » - pourront participer aux Indoors.

La CNBMX propose d'étendre cette règle aux Coupes de France, de façon à rester cohérent dans la politique visant à éviter les grands déplacements pour les pilotes âgés de moins de 13 ans.

Les pilotes qui participeront à ces épreuves ne marqueront aucun point nécessaire à la qualification pour la Finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial.

Cf. annexe 1 : *Etat des Epreuves officielles de BMX pour 2012*

b) Classement Par Points 2012 et 2013

Cf. annexe 2 : *Modes de sélections pour les saisons 2012 et 2013*

La CNBMX évoque le sujet de la gestion du CPP conformément à la nouvelle organisation des épreuves nationales.

- Saison 2011/2012 :

En préambule, les membres de la CNBMX proposent de ne pas autoriser les 8 ans et moins à participer à la Finale du Challenge Européen qui se déroulera à Orléans. EN effet, la CNBMX tient à garder le même discours qu'elle a habituellement sur la participation des 8 ans et moins sur les épreuves internationales.

Ce souhait est d'autant plus renforcé par l'aspect de la piste qui ne sera pas du tout adaptée aux petites catégories.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

Le CPP – Classement Par Points – se doit d’être arrêté pour le début du mois d’Avril afin de déterminer les pilotes sélectionnés pour la finale du Challenge Européen (début mai) et le Challenge Mondial (fin mai).

Par conséquent, pour la saison 2012, le CPP sera comptabilisé avec les 2 Indoors et la 1^{ère} Coupe de France (du 24 et 25 Mars). Ces 3 épreuves compteront pour le CPP (aucun joker).

Les catégories Pupilles et Benjamins ne marquant pas de points sur les Indoors et/ou Coupes de France, les quotas de pilotes sélectionnés se fera à l’aide du CPP-National BMX. Le CPP National-BMX est un classement relatif à chaque zone Interrégion et prenant en compte les épreuves du National BMX.

Cependant, la saison de BMX étant avancée pour cause de Jeux Olympiques, la CNBMX décide de se baser sur le CPP 2011 pour sélectionner les pilotes à la finale du Challenge Européen. La France étant le club organisateur, nous pouvons sélectionner 32 pilotes par catégorie d’âge. Aussi pour ces catégories la sélection se fera de la façon suivante :

- Boys et Girls 9 (nées en 2003) : les 31 premiers (nées en 2003) du TFBMX 2011 de Saintes + 1 réunionnais. Le vainqueur du challenge européen n-1 est sélectionné d’office et hors quota.
- Boys et Girls 10, 11, 12 (nées en 2002, 2001, 2000) : les 31 premiers du CPP 2011 par catégorie d’âge + 1 réunionnais. Le vainqueur du challenge européen n-1 est sélectionné d’office et hors quota.

Pour le Challenge Mondial, le même mode de sélection a été retenu compte tenu que le chiffre de sélectionnés sera de 15 pilotes + 1 réunionnais. Les finalistes du Challenge mondial n-1 seront sélectionnés d’office et hors quota.

- Saison 2012/2013 :

Pour la saison 2012/2013 le mode de sélection à la finale du Challenge Européen et du challenge Mondial se fera via le CPP. Le calendrier n’étant pas perturbé cette année là, les Indoors et les Coupes de France compteront dans leur totalité pour le CPP.

Pour les catégories Pupilles et Benjamins, la sélection se fera via le CPP-National BMX, par année d’âge. Le nombre de sélectionnés sera communiqué en début de saison au prorata du nombre de pilotes de la zone Interrégion présents dans la liste des pilotes autorisés, année n-1.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

- Sélection pour le Challenge National/TFBMX

La sélection pour le Challenge National ou le TFBMX se fera via le CCP-National BMX pour toutes les catégories. A la suite de ce CPP-National BMX, seuls les pilotes classés dans le quota qui sera défini en début de saison, seront sélectionnés pour le Challenge National ou le TFBMX.

Pour la saison 2011/2012, les pilotes seront sélectionnés par zone, suivant le tableau des effectifs cibles souhaités le jour de l'épreuve

Cf. annexe 3 : *Sélections TFBMX et Challenge National 2012*

- Cas spécifique des Elite 2

La CNBMX évoque ensuite le cas des pilotes Elite 2 à sélectionner pour la finale du Challenge Européen et le Challenge Mondial.

Il est rappelé que cette catégorie est éclatée lors des épreuves internationales de la façon suivante :

- Pilotes âgés de 17 ans et 18 ans : ...participent en Junior Men,
- Pilotes âgés de 19 ans à 24 ans : ...participent en Homme 17/24,
- Pilotes âgés de 25 ans à 29 ans : ...participent en Homme 25/29,
- Pilote âgés de 30 ans et + :participent en Homme 30 ans et +

Pour la finale du Challenge Européen seront sélectionnés :

Saison 2011/2012 (finale à Orléans) :

- Junior Men :
 - Tous les pilotes âgés de 17/18 ans et évoluant en Elite 2,
- Homme 17/24 :
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 19 à 24 ans sans restriction,
 - Tous les pilotes Juniors et Homme 17/24 sans restriction,
- Homme 25/29 :
 - Les 26 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 25 à 29 ans
 - Les 5 premiers du CPP Homme 25/29
 - 1 pilote réunionnais

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

- Homme 30 et +
 - Les 9 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 30 ans et +
 - Les 20 premiers du CPP Homme 30 et +
 - 1 pilote réunionnais

Saison 2012/2013 :

- Junior Men :
 - Tous les pilotes âgés de 17/18 ans et évoluant en Elite 2,
- Homme 17/24 :
 - Tous les pilotes Elite 2 âgés de 19 à 24 ans sans restriction,
 - Tous les pilotes Juniors et Homme 17/24 sans restriction,
- Homme 25/29 :
 - Les 12 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 25 à 29 ans
 - Les 3 premiers du CPP Homme 25/29
 - 1 pilote réunionnais
- Homme 30 et +
 - Les 12 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 30 ans et +
 - Les 3 premiers du CPP Homme 30 et +
 - 1 pilote réunionnais

Pour le Challenge Mondial seront sélectionnés :

- Junior Men :
 - Tous les pilotes âgés de 17/18 ans, évoluant en Elite 2 et ayant au moins 1 point UCI,
- Homme 17/24 :
 - Les 9 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 19 à 24 ans,
 - Les 3 premiers Juniors du CPP,
 - Les 3 premiers Homme 19/24 du CPP,
 - 1 pilote réunionnais
- Homme 25/29 :
 - Les 12 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 25 à 29 ans
 - Les 3 premiers du CPP Homme 25/29
 - 1 pilote réunionnais

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

- Homme 30 et +
 - Les 12 premiers Elite 2 de la Coupe de France âgés de 30 ans et +
 - Les 3 premiers du CPP Homme 30 et +
 - 1 pilote réunionnais

Dans le cas où il n'y aurait pas de réunionnais, ce dernier sera toujours remplacé par le pilote Elite 2 suivant au classement de la Coupe de France.

Les pilotes Elites 2, âgés de 19 à 30 ans et plus, et souhaitant être qualifiés en Cruiser pour la finale du Challenge Européen et/ou le Challenge Mondial, doivent participer aux Coupes de France dans leur catégorie d'âge respective en Cruiser et faire partie des pilotes sélectionnés à l'issue du CPP. Ces pilotes ont uniquement le droit de participer aux Coupes de France en Challenge Cruiser et non en Challenge 20 pouces.

c) Fonctionnement Interrégional

Sylvain DUPLOYER revient sur le nouveau mode de fonctionnement à mettre en place au niveau des zones Interrégions. En effet, devant l'importance du rôle que va avoir chaque zone, des réunions vont devoir être mises en place. Pour cela, chaque responsable de zone Interrégionale devra organiser une réunion avec les Présidents des CRBMX concernées afin d'organiser les 3 épreuves. Cette réunion se fera avant la fin décembre

Il précise également que pour chaque responsable Interrégion, les frais de déplacements relatifs à cette réunion et aux 3 « National BMX », seront pris en charge par la FFC

Concernant la présentation des épreuves du National BMX, Sylvain DUPLOYER précise qu'il se déplacera dans chaque zone Interrégionale.

Les réunions Interrégionales vont être programmées courant Janvier 2012 dans les villes suivantes :

- Zone Nord Ouest : Caen
- Zone Nord Est : Troyes
- Zone Sud Est : Valence
- Zone Sud Ouest : Limoges

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

d) Wild Card

La CNBMX rappelle que les Wilds Card sont utiles pour intégrer la liste des pilotes autorisés à courir les épreuves nationales. Cette liste va permettre aux pilotes qui la composent de participer :

- Aux Indoors,
- Aux Coupes de France,
- Aux manches Européennes.

Conformément aux nouvelles dispositions d'organisation mises en place, la CNBMX décide de repousser la date d'attribution des Wilds Cards au **Jeudi 20 Octobre prochain dernier délai.**

Toutes les Wilds Card qui seront reçues après cette date ne seront pas prises en compte.

Pour les Comités Régionaux ayant déjà envoyé leurs listes de pilotes autorisés, ces derniers peuvent en renvoyer une nouvelle qui annulera et remplacera la précédente.

e) BMX Tour et Championnats de France des DN

Sylvain DUPLOYER fait un retour sur la situation avec l'éventuel partenaire associé à l'organisation du BMX Tour, réservé aux catégories « Championnat ».

Il précise qu'après avoir été initialement contacté par ce partenaire afin de leur proposer un circuit BMX, ce dernier ne semble pas tout à fait en mesure de nous accompagner financièrement sur ce projet, et ce pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Aussi, afin de ne pas pénaliser nos pilotes Elites, les membres de la CNBMX proposent de réintégrer ces derniers dans le circuit Coupe de France de BMX. Cependant tout le monde s'accorde à dire que l'orientation souhaitée de vouloir séparer le Challenge du Championnat est indispensable au développement et à la reconnaissance du haut niveau du BMX en France.

Aussi, les membres de la CNBMX précisent que le Championnat de France des DN se déroulera suivant les points marqués lors des épreuves de la Coupe de France ainsi qu'avec les Championnats de France.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

A la demande des membres de la CNBMX, Sylvain DUPLOYER revient sur le contexte dans lequel le cas de la DN de Dardilly a été examiné et la décision par vote qui s'en est suivie.

Les membres de la CNBMX souhaitent rencontrer le Président de la FFC et la Directrice Technique Nationale afin d'évoquer ensemble l'évolution de la réglementation et expliquer les raisons des « verrous » mis en place au départ (et au fur et à mesure des expériences vécues dans le BMX), afin de bloquer tous les effets pervers qui peuvent voir le jour.

f) Examen des candidatures

Cf. annexe 4 : *Candidatures National BMX et Coupe de France 2012*

Cf. annexe 5 : *Calendrier provisoire saison 2011-2012*

2. Championnats d'Europe à Orléans

a) Présentation

Le Président de la CNBMX annonce aux membres présents que la Finale du Challenge Européen et les Championnats d'Europe 2012 se dérouleront à Orléans, du 3 au 6 Mai 2012.

Cet évènement se déroulera au très attrayant parc des expositions de la ville d'Orléans.

Le changement de lieu, initialement prévu au Bourget, résulte du manque d'intéressement des collectivités du précédent lieu.

b) Conférence de Presse

Sylvain DUPLOYER annonce aux membres présents que la conférence de Presse relative à l'évènement se déroulera le vendredi 03 Février 2012. A cette occasion, le Président de la FFC a été invité à venir sur place pour la signature entre la FFC et la ville d'Orléans.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

c) Congrès UEC

Sylvain DUPLOYER annonce aux membres présents que le Congrès annuel de l'UEC, se déroulera à Orléans le samedi 04 Février 2012. A cette occasion la ville d'Orléans va recevoir les différents représentants des pays membre de l'UEC.

d) Comité d'Organisation

Le Comité d'Organisation pour la Finale du Challenge Européen et les Championnats d'Europe de BMX 2012 sera totalement Fédéral et composé des membres de la CNBMX disponibles. Les bénévoles du club local du Bi-Club Chapellois seront également associés à cette épreuve.

3. Demandes de Dérogations

Cf. annexe 6 : *Demandes de dérogations 2012*

En préambule, les membres présents s'étonnent du nombre toujours aussi important de dérogations.

Il est rappelé que toute demande de dérogations ne peut être faite que pour seul motif de maintien.

Par conséquent les membres de la CNBMX décident d'émettre un avis défavorable à toutes les demandes de dérogations concernant les montées de catégories.

Il est également constaté que certaines demande de dérogations sont passées par le Comité Régional mais n'ont pas été tamponnées.

Dorénavant, toutes les demandes devront impérativement faire apparaître le tampon du Comité Régional du pilote concerné.

Tous les membres de la CNBMX s'accordent à dire que les demandes de dérogations des pilotes souhaitant descendre, doivent être accompagnées d'une condition stipulant que ces derniers n'auront pas la possibilité de marquer des points pour la DN dans laquelle ils sont au cours de l'année suivante. Le but est

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

clairement d'éviter tout abus dans le simple but de privilégier une Division Nationale.

De même, les membres de la CNBMX proposent de mettre en place cette condition pour les pilotes souhaitant monter de catégorie, sous réserve que leur demande de dérogation soit validée par la D.T.N.

Ainsi les pilotes souhaitant déroger et monter (ou descendre) de catégorie, et dont la demande aura été validée par la D.T.N pour cause réelle et sérieuse, pourront intégrer une structure de Division Nationale (pour profiter de l'encadrement mis en place) mais en aucun cas marquer des points pour cette dernière pour une durée d'une saison.

4. Règlementation

a) Pistes de loisir – Homologation niveau 4

Les membres de la CNBMX reviennent sur le document d'homologation relatif aux pistes de Loisir de BMX.

Il convient de dire que ce document fait apparaître trop de contraintes pour une pratique de loisir, sans aucune recherche de performance.

Par conséquent Jacques PERRAGUIN se charge de faire une réfection du dossier d'homologation de niveau 4 afin que celui-ci permette d'être plus cohérent avec la pratique du BMX en loisir.

b) Butte de départ

Suite à la mise en place d'une butte de départ UCI à la piste de BMX de Lumbres, Jean-Noël FONTAINE se charge d'envoyer les plans de celle-ci. Le but est d'établir un document d'homologation spécifique de cet équipement

c) Homologations des pistes 2012

Cf. Annexe 7 : Homologations 2011/2012

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

Jacques PERRAGUIN présente un document récapitulatif des homologations des pistes pour la saison 2012 et pour les épreuves du National BMX, des Coupes de France et des Indoors.

Après explications, des précisions sont faites pour dire que les homologations des Interrégions étaient jusqu'à présent de type niveau 1 (nationale).

Par conséquent les épreuves du National BMX devront également être homologuées suivant ce même niveau. Les homologations devront donc être faites par les référents nationaux piste de BMX.

Les membres de la CNBMX décident de mettre sur ces homologations les référents issus du concours « *réfèrent national* » du mois d'Avril dernier à EGLETONS.

Les 7 référents nationaux se partageront les homologations suivant le positionnement géographique des pistes.

d) Timing des épreuves officielles

Suite à la saison 2010/2011, il a été constaté que certains timings établis par les Présidents de Jury, n'étaient pas du tout adaptés au déroulement de l'épreuve.

Par conséquent, le débat est lancé afin de déterminer clairement la personne qui doit établir le Timing.

Bernard BOUTIN, tient à préciser qu'il convient au Président de Jury d'établir le Timing et ce afin de pouvoir maîtriser au mieux dans le temps, l'épreuve pour laquelle il est nommé.

e) Arbitrage des Commissaires

Le Président de la CNBMX, revient sur l'incident du Championnat de France en Elite Dame.

En aucun cas il ne remet en cause la décision prise par les arbitres, mais il fait part de la façon dont les décisions de ce genre doivent être prises.

Il propose de mettre en place un système visant à ne pas valider le résultat de la course en cas de doute et également à informer le public et la production télé que l'équipe d'arbitres est en train de statuer sur un fait de course.

Par conséquent il est proposé de mettre en place un affichage supplémentaire qui sera piloté par le Président de Jury, et qui, lors d'une course irrégulière, affichera « Enquête ». Ce signal sera également envoyé au secrétariat de course afin de ne pas valider le résultat de la race courue.

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

De plus, il est souhaité de mettre en place un système visant à prévenir le starter de ne pas donner le prochain départ. En effet, lors d'arrivées douteuses ou peu lisibles pour cause de plaques non-réglementaires, le secrétariat a besoin d'un laps de temps afin de se mettre à jour et pouvoir continuer à prendre les arrivées.

Après discussion entre les membres de la CNBMX, il convient de mettre en place une lampe à éclat, qui sera reliée au pupitre du starter. Ainsi lors de situation nécessitant du temps au secrétariat, un signal allumera la lampe et donnera l'indication au starter de ne pas donner le prochain départ tant que la lumière ne sera pas éteinte.

Il est également précisé que le rôle du starter n'est pas à prendre à la légère et que des formations pourraient être remises en place.

5. Trophée de France de BMX 2012/2013, Challenge National/Championnats de France 2013

a) Trophée de France de BMX

Sylvain DUPLOYER aborde ce point en rappelant que l'épreuve 2012 est attribuée au BMX Club de Vallet sous réserve de validation définitive au Bureau Exécutif du 30 Septembre 2011.

L'homologation de la piste a été faite suite à la réfection de la piste.

Enfin, le cahier des charges de l'épreuve a été retourné au siège de la FFC, signé du Comité Régional et du Président du BMX Club de Vallet.

Concernant le TFBMX 2013, la CNBMX précise que deux candidatures ont été reçues :

- AV Beaulieu-Mandeure qui serait une organisation « club »
- Serre Chevalier Vallée qui serait une organisation fédérale

Il est également rappelé le souhait de vouloir intégrer la catégorie Minime au TFBMX et ce, dès 2013.

b) Challenge National / Championnats de France 2013

La CNBMX revient sur la pré-attribution de l'épreuve au club de Saint Avertin. Sylvain DUPLOYER précise qu'un courrier va être fait au club et à la municipalité

Compte rendu de la Commission Nationale de BMX

Vendredi 23 et Samedi 24 Septembre 2011 - (Rosny sous Bois)

afin de connaître leurs intentions et de pouvoir prendre les décisions qui en découlent.

6. Questions Diverses

a) Freestyle

Sylvain DUPLOYER revient sur un échange qu'il a eu avec des membres de l'association « La Rage » rencontrés au Salon du Cycle à Paris. Il précise que ces derniers ont la volonté d'organiser des Championnats de France Freestyle BMX. Une réunion des membres de la Commission Freestyle est prévue à Pessac, à laquelle Sylvain DUPLOYER serait invité afin d'échanger sur le sujet avec les membres.

Les membres de la CNBMX regrettent l'absence de Nicolas CURIE avec qui des échanges constructifs auraient pu avoir lieu.

b) Délégués « France » sur les Manches Européennes

Les membres de la CNBMX présentent la liste des personnes désignées comme Délégués « France » sur les manches Européennes.

- | | | | |
|--------------------|------------------|---|--------------------|
| - Klatovy (CZE) : | Julien SASTRE | & | Olivier MAIRE |
| - Genève (SUI) : | Denis DUMAIN | & | Adrien MOREIRA |
| - Courtrai (BEL) : | Sylvain DUPLOYER | & | Jean-Noël FONTAINE |
| - Creazzo (ITA) : | Joël MARTINEZ | & | Adrien MOREIRA |

Fin de la réunion samedi 15h30